



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Agir sur le harcèlement en milieu scolaire

Formation Ambassadeurs lycéens
Contre le harcèlement

livret animateur

Année scolaire 2020- 21

NON AU HARCÈLEMENT

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS : APPELEZ LE

3020

Service & appel
gratuits

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)

FORMATION DES AMBASSADEURS LYCEENS

OBJECTIFS GENERAUX DE LA JOURNEE DE FORMATION

- Savoir définir et repérer le harcèlement et le cyberharcèlement
- Connaître les conséquences à court, moyen et long termes
- Connaître l'ensemble des ressources et dispositifs nationaux, académiques, départementaux à disposition
- Construire un projet de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire.



NON AU HARCÈLEMENT

- Présenter le cahier, encourager à prendre des notes.

PUBLIC : Cette formation concerne tous les lycéens volontaires. Les lycéens doivent être au moins deux par établissement de façon à pouvoir réellement conduire un projet. Des adultes de leur établissement seront présents lors de cette formation pour les accompagner dans la mise en oeuvre de leur projet.

Le projet des lycéens ne constitue pas un plan de prévention du harcèlement. C'est un élément de ce plan, important, parmi d'autres. En effet, les politiques reposant uniquement sur le «peer to peer» sont contreproductives.

Cette formation doit donc s'accompagner d'une sensibilisation des professionnels de leur lycée et d'une réflexion plus globale sur l'instauration d'un plan de prévention, obligatoire dans chaque école et dans chaque établissement.

Objectifs généraux de la journée

- Savoir définir et repérer le harcèlement et le cyberharcèlement
- Connaître les conséquences à court, moyen et long termes
- Connaître l'ensemble des ressources et dispositifs nationaux, académiques, départementaux à disposition
- Construire un projet de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire

NON AU HARCELEMENT

Quelques chiffres clés 2019 :

- 310 référents harcèlement mobilisés dans les académies
- 77 742 sollicitations du 3020
- 2 176 signalements aux référents académiques
- 649 236 visiteurs sur le site Non au harcèlement
- 6 280 ambassadeurs collégiens et 3 419 ambassadeurs lycéens



NON AU HARCELEMENT

Edito JMB

«Le harcèlement peut être présent partout, dans les écoles, les collèges, les lycées. Il peut littéralement miner la vie de nos enfants.

Les violences répétées, qu'elles soient verbales, physiques ou psychologiques, dans la cour ou sur internet, dans les couloirs ou à la cantine, sur le chemin de l'école sont inacceptables.

Pour lutter contre ces pratiques intolérables, les adultes doivent être unis dans les écoles et les établissements pour protéger les victimes, dès les premiers signes, et empêcher les harceleurs.

Face au harcèlement, personne ne doit rester seul, c'est pourquoi l'Éducation nationale a mis en place un numéro vert, le 30 20, pour que ceux qui ont le sentiment d'être harcelés puissent trouver écoute et conseils.

Il est très important que les témoins du harcèlement brisent le silence et viennent en aide aux victimes C'est ensemble, unis, que nous pourrons faire reculer ce fléau.

C'est pourquoi nous affirmons haut et fort : « le harcèlement, pour l'arrêter, il faut en parler ».

Jean-Michel BLANQUER

LOI du 26 juillet 2019 : POUR UNE ECOLE DE LA CONFIANCE

Le droit à l'éducation sans harcèlement

Dorénavant, l'article L. 511-3-1. du code de l'éducation: «Aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale.».

DIAPO 3

Pourquoi une politique sur le harcèlement en milieu scolaire?

Le harcèlement n'est pas un phénomène nouveau

- La France était en retard par rapport aux autres pays du monde
- Des travaux de recherches (Eric Debarbieux) ont fait état du harcèlement ou de micro-violences répétées en France depuis les années 1990
- Une mesure de la violence qui a évolué au Ministère et qui permet de prendre en compte ce phénomène
- Une accélération de la prise de conscience depuis 2011/2012 et la mise en œuvre de la politique publique
- Une politique articulée autour de 4 axes: PREVENIR, MIEUX PRENDRE EN CHARGE, SENSIBILISER, FORMER
- Une politique qui doit s'inscrire dans une démarche globale (climat scolaire) et être articulée avec les partenaires de l'école et au sein de la communauté éducative.

NON AU HARCELEMENT

2) Contexte

Est-ce que le harcèlement a toujours existé ?

OUI

Pourquoi est-il pris en compte aujourd'hui par l'éducation nationale ?

Lire et Faire défiler la diapo jusqu'à la fin :

- France était en retard par rapport aux autres pays du monde
 - Des travaux de recherches (Eric DEBARBIEUX) ont fait état du harcèlement ou de micro-violences répétées en France depuis les années 1990
 - Une mesure de la violence qui a évolué au Ministère et qui permet de prendre en compte ce phénomène
 - Une accélération de la prise de conscience depuis 2011/2012 et la mise en œuvre de la politique publique
 - Une politique articulée autour de 4 axes: PRÉVENIR, MIEUX PRENDRE EN CHARGE, SENSIBILISER, FORMER
 - Une politique qui doit s'inscrire dans une démarche globale (climat scolaire) et être articulée avec les partenaires de l'école et au sein de la communauté éducative
- En quoi la façon de mesurer la violence change-t-elle les politiques conduites ?**
Les enquêtes de « victimation et de climat scolaire », qui interrogent directement les élèves ou les professionnels permettent de révéler des violences qui n'étaient pas prise en compte jusque-là car peu visibles aux yeux des adultes.

Avant ces enquêtes, on demandait uniquement aux établissements les faits les plus graves (intrusions, vols avec armes, agressions sexuelles, personnel menacé ou

blessé...) et les violences plus quotidiennes (brimades, rumeurs, moqueries, surnoms méchants, insultes, isolement, harcèlement ...) n'apparaissaient pas.

Elles étaient ignorées... On pouvait entendre : c'est normal, ça forge le caractère, c'est une habitude on tolère ces gamineries. Le bizutage était toléré. On pensait qu'il s'agissait de rites initiatiques, presque sacré...

*On peut parler d'«**INVISIBLE VISIBILITÉ**», retenez-bien cette expression !*

Si ces situations n'étaient pas reconnues, elles n'étaient pas prises en considération dans les politiques publiques; mais elles pouvaient l'être dans les établissements ou les écoles.

Les nouvelles mesures de la violence ont donc entraîné de nouvelles politiques.

La recherche (EricDebarbieux) avait cependant mis en avant certains phénomènes comme le harcèlement depuis les années 1990.

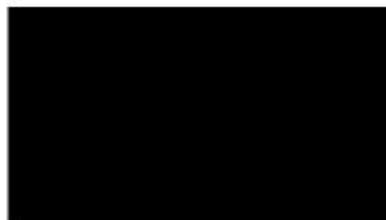
DIAPO 5

Le Harcèlement: définition et conséquences

➤ Vidéo « les claques »



➤ « Prix lycées 2020 »



NON AU HARCELEMENT

3) Définir le harcèlement : page 3 du cahier élève

Vidéo « les claques » (Lire les 3 premières questions avant la vidéo)

On distingue trois personnages ou groupes de personnages, que font-ils?

Auteurs de harcèlement (claques, menaces dans la cour), témoins (classe avec des rôles différents : supporteurs, outsiders et défenseurs) et la victime de harcèlement, Maxime.

On ne sait pas pourquoi il est harcelé.

Au début, la victime semble ne pas se défendre: que peut-elle ressentir face à cette agression physique et verbale ?

Peur, honte, colère, incompréhension, sidération, impuissance, abandon, injustice, stress et anxiété

La conduite est intentionnellement agressive. Ce critère est présent dans d'autres situations relationnelles (ex: vifs désaccords, disputes). Il est donc insuffisant pour caractériser le harcèlement. Mais il est important par rapport au **ressenti de la victime** : sentiment d'incompréhension (qu'est-ce qui le ou les gênent?), d'injustice (pourquoi moi?)

Observez la scène de la classe : en quoi l'accumulation de "brimades", de "blagues" peut-elle aussi être source de harcèlement?

En pleine construction de l'estime de soi et à un âge où la considération du groupe est très importante, le fait de se faire insulter tous les jours devient insupportable très rapidement.

Le groupe s'auto alimente en situations de plus en plus humiliantes dans une **auto-excitation** qui empêche la perception de la souffrance de la victime.

C'est amplifié aujourd'hui par les réseaux sociaux qui ne laissent pas de répit à la personne harcelée.

Comment expliquer cet "effet d'entraînement" du groupe contre un individu?

La dynamique de groupe qui se met en place côté harceleurs échappe rapidement au premier auteur qui est souvent le seul à avoir été profondément gêné par la différence de la victime.

Certaines personnes ont peur et pour éviter de devenir la cible à leur tour laissent faire. D'autres participent plus activement pour trouver une place, une identité. Parfois même pour se sentir reconnu et craint.

Dans un groupe on agit plus facilement, on est plusieurs donc cela dissout la responsabilité. On peut se dire « après tout les autres le font aussi ».

Comment y mettre un terme?

Il ne faut pas participer au processus de harcèlement (propager des rumeurs, se moquer, se taire, être complice, partager des statuts injurieux...).

Le plus important est d'en parler.

S'agit-il d'une responsabilité individuelle et/ou collective?

Les 2.

La responsabilité est individuelle car chacun doit se remettre en question et réfléchir à ses actes mais aussi collective car se taire ou en rajouter fait le jeu du harcèlement.

Sans témoins, il y aurait moins de harcèlement car généralement le ou les auteurs cherchent le regard des autres pour se valoriser et se sentir puissants (pour des raisons très variées).

Selon vous, est-on complice si on est un témoin passif?

On est complice car on laisse faire quelque chose que l'on pourrait contribuer à arrêter. L'idée n'est pas de se comporter en héros ou de devenir ami avec la ou les victimes de harcèlement mais de respecter les principes fondamentaux du droit et notamment le respect à la dignité de chacun.

Le professeur ne peut pas tout voir : de quelles informations a-t-il besoin pour agir?

Les professeurs, surtout en lycée, voient les élèves quelques heures par semaine. Ils peuvent ne pas voir que ces violences (ici moqueries ou brimades) sont répétées. Ils ont besoin d'être sensibilisé à cette question et d'être formés pour repérer les signaux faibles (retards systématiques, élèves isolés, affaires abîmées, perte ou vol de son matériel, absence, baisses des résultats scolaires, repli sur soi, possession d'arme pour se protéger...) et savoir réagir.

Il faut aussi leur en parler car sinon ils peuvent confondre ces actions avec des violences non répétées.

Dans le comportement, les signaux faibles sont : troubles du sommeil, plaintes, agitation, colères, anxiété, maux de ventre, pleurs, énurésie (pipi au lit), etc...

Quels sont les freins qui peuvent vous empêcher d'informer le professeur ou un autre adulte?

Il peut y avoir la peur des représailles, de se faire insulter de « balance ».

Pour éviter d'en parler directement, vous pouvez aussi en parler à vos parents qui pourront contacter l'établissement.

Les personnels comme l'assistante sociale ou l'infirmière scolaire connaissent les mécanismes à l'œuvre, vous pouvez aussi en discuter avec eux. Ils ont le souci du bien-être des élèves.

Les CPE sont aussi des personnes ressources importantes.

Vidéo : Campagne prix 2020 catégorie meilleure vidéo lycées :
<https://www.nonaharcelement.education.gouv.fr/ressources/prix-non-au-harcelement-2020-categorie-meilleure-video-lycee/>

DIAPO 6

Définition du harcèlement

Les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire:

- Le rapport de force
- La répétitivité
- L'isolement de la victime

**POUR CERTAINS,
C'EST SEULEMENT
POUR RIGOLER**

NON AU HARCÈLEMENT

PAGE 4 du cahier :

Qu'est-ce que le harcèlement entre élèves ? Quelles sont les caractéristiques ?

- *Rapport de force*
- *Répétitivité*
- *Isolement*

Le harcèlement peut être psychologique, physique (y compris sexuel), moral. Il peut se caractériser par des insultes, menaces, surnoms méchants, coups, dégradations d'affaires, racket mais aussi par l'ostracisme (le fait de mettre de côté quelqu'un). A l'adolescence, l'identification au groupe est forte, c'est un temps de questionnement ou de rupture avec les normes des parents ou autres repères adultes.

Ce temps est nécessaire pour se construire donc l'isolement, qui est difficile à vivre en tant qu'adulte, l'est encore davantage à l'adolescence.

Le fait de refuser systématiquement de parler à quelqu'un, l'ignorer, ne pas faire de travaux de groupes avec lui, le rejeter en EPS.... est très dur à vivre.

Le groupe est un facteur protecteur même s'il peut être aussi un facteur de risque (effet d'entraînement du groupe)

Voici la définition du harcèlement, proposée par Dan OLWEUS en 1990 (prof de psychologie à Bergen-Norvège-et accepté par le milieu médical :

DIAPO 7

DEFINITION DU HARCELEMENT SCOLAIRE

D'après le Docteur Nicole CATHELIN
Pédopsychiatre

Le harcèlement scolaire

- Est une conduite intentionnellement **agressive**
- Qui **dure et se répète** avec parfois des interruptions
- Et vise à établir une **relation déséquilibrée**, dominant-dominé cherchant à rabaisser et humilier, dont la victime ne peut se sortir **seule** en raison de la relation d'emprise.

NON AU HARCELEMENT

DEFINITION DU HARCELEMENT SCOLAIRE

D'après Docteur Nicole CATHELIN, Pédopsychiatre Présidente du Conseil Scientifique de la Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent

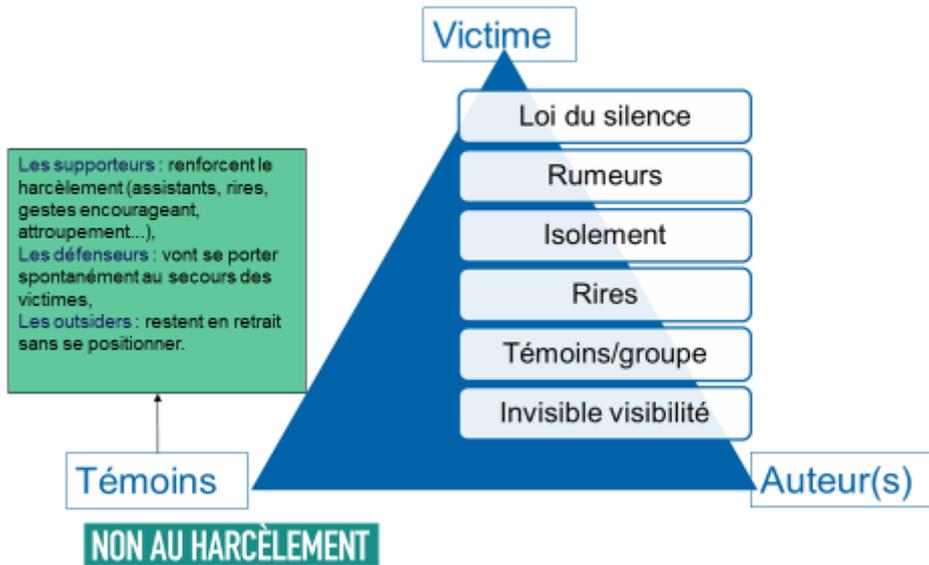
Le harcèlement scolaire :

- est une conduite intentionnellement agressive
- qui dure et se répète avec parfois des interruptions
- et vise à établir une relation déséquilibrée, dominant-dominé cherchant à rabaisser et humilier, dont la victime ne peut se sortir seule en raison de la relation d'emprise

Voici le processus du harcèlement :

DIAPO 8

Processus du harcèlement



Quels sont les « acteurs » du processus de harcèlement ?

On appelle ce triangle : Le triangle de l'abus. Il est représenté sur votre cahier.
Auteur, témoins, victime

FAISONS UN ZOOM SUR LES TÉMOINS :

Selon vous comment peuvent réagir les différents types de témoins ?

On a vu qu'il y a trois types de témoins :

Les supporteurs: renforcent le harcèlement (assistants, rires, gestes encourageant, attroupement...),

Les défenseurs: vont se porter spontanément au secours des victimes,

Les outsiders: restent en retrait sans se positionner.

Un profil type ?

Auteurs de harcèlement :

- Différents profils: les suiveurs, les harcelés-harceleurs, les leaders
- Manque d'empathie
- Volonté d'exister, de s'affirmer en harcelant

Victimes de harcèlement:

- Pas de profil type
- Fragilité passagère, sidération face aux premières moqueries
- Comportement victimaire
- Pas de déterminisme.

Dans les deux cas, adultes et jeunes, ne résumez pas auteurs et victimes de harcèlement à cela. Nécessité de sortir de ces comportements ou cette situation.

NON AU HARCELEMENT



PAGE 5 du cahier :

Et les auteurs ? Et les victimes ?

(Affiche réalisée et primée par le prix de « mobilisons-nous contre le harcèlement »

Selon vous, existe-t-il un « profil type » d'auteurs ?

Il n'y a pas de « profil-type » d'auteurs.

Les raisons pour harceler peuvent être très variées.

Envie de dominer le groupe (*Imposer sa volonté, sa force*), d'avoir un rôle dans ce groupe, renforcement de l'estime de soi car manque de confiance, violence subie à la maison, ancienne victime de harcèlement qui se « venge », perversité...

En revanche, on constate la plupart du temps un manque **d'empathie** (*Capacité à se mettre à la place de l'autre et à comprendre ses sentiments, ses émotions. Il ne s'agit pas pour autant d'une contagion émotionnelle*)

Il ne se rend donc pas compte du mal qu'il fait à sa victime.

Il est important d'arriver à faire changer l'auteur de comportement. Une simple séance de sensibilisation ne suffit pas.

Selon vous, existe-t-il un « profil type » de victime ?

Il n'y a pas de « profil type » de victime.

La victime peut en revanche être dans un état de fragilité passagère quand les premières insultes font jour et donc ne peut pas/sait pas répondre.

A force d'être harcelées, certaines personnes peuvent aussi entrer dans une posture victimaire (peur de parler aux autres...) qui font qu'ils sont vite repérés par les autres et le harcèlement se poursuit. *Cette posture victimaire est perçue par eux même comme une sorte de protection : celle des adultes.*

Certaines victimes sont persuadées que ce sont eux-mêmes les causes de leur « calvaire ».

Il n'y a pas de fatalisme.

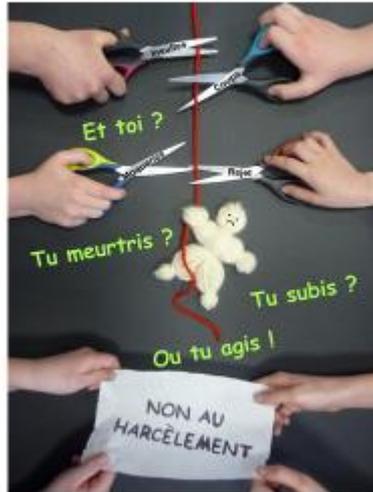
Les choses peuvent changer en arrêtant notamment le harcèlement et aussi en faisant en sorte que la personne victime puisse retrouver confiance : le théâtre, l'écriture, des sports de combat, des sports collectifs ou encore quand cela est nécessaire un suivi psychologique peuvent y aider.
Pas de déterminisme non plus.

DIAPO 10

Oppression conformiste

Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques telles que :

- L'apparence physique
- Le sexe, l'identité de genre (garçon jugé trop efféminé, fille jugée trop masculine, sexisme), orientation sexuelle ou supposée.
- Un handicap
- L'appartenance à un groupe social culturel particulier
- Des centres d'intérêts différents.



NON AU HARCELEMENT

Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la *stigmatisation* de certaines caractéristiques telles que :

(*Stigmatisation : Dénonciation, critique publique de caractéristique ou de quelqu'un que l'on juge condamnable moralement ou répréhensible.*)

Dérouler la diapo

Tout est question de norme du moment. (Exemple, le gros ne correspond pas au critère de l'esthétisme. On entend qu'il manque de volonté, de force de caractère ...)

PAGE 6 du cahier :

ATTENTION AUX MOTS

**Est-ce que les jeunes emploient le mot victime en dehors du contexte juridique ?
Si oui comment ?**

Etre victime d'un fait ne veut pas dire que l'on est une victime en général. Parfois le mot victime est employé de façon péjorative (négative) par les jeunes : tête de victime... trop une victime

Définition de « victime » dans le cadre du harcèlement

Etre victime de faits de violences à répétition. C'est un sens juridique

Pourquoi faut-il mieux employer « auteur de harcèlement » que « harceleur » selon vous ?

Le terme harceleur limite la personne à cela.

Comme pour la victime la personne est auteur de faits délictuels c'est différent. Elle peut changer.

DIAPO 12

Les conséquences du harcèlement sur le court terme

Sur le court terme

VICTIME	AUTEUR
<ul style="list-style-type: none">➤ Absentéisme et décrochage scolaire➤ L'indisponibilité psychique➤ Le sentiment d'abandon➤ Troubles du métabolisme et du comportement➤ Isolement relationnel	<ul style="list-style-type: none">➤ Manque d'empathie➤ Rapport à la violence

NON AU HARCÈLEMENT

Les conséquences du harcèlement à court terme (quelques semaines ou mois)

Victime : Absentéisme et décrochage scolaire
L'indisponibilité psychique
Le sentiment d'abandon
Troubles du métabolisme et du comportement
Isolement relationnel

L'anxiété est la première conséquence, liée à l'incompréhension jointe à l'impuissance. Elle est à l'origine à l'école d'une indisponibilité pour être attentif et apprendre (**chute des résultats scolaires**) et à la maison de **troubles** de l'humeur, du sommeil, de l'alimentation, d'un changement de comportement parfois mal compris: attention crise d'adolescence !

Afin de conserver l'estime que la victime a encore d'elle-même, elle veut se défendre seule et ne veut donc pas recevoir d'aide. Seul échappatoire **s'absenter de l'école** (environ 30% des refus scolaires liés au harcèlement).

Ne pouvant pas avoir d'appui spontané du fait de l'indifférence des spectateurs, Elle finit par s'attribuer les critiques qu'on lui fait se considérant comme indigne de vivre (**repli dépressif** et risque de **passage à l'acte suicidaire**).

Plus la victime a d'autres **facteurs associés de vulnérabilité** plus le vécu sera douloureux : faibles compétences psychosociales (capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne.), faible estime de soi, situations « dépressogènes » telles que séparation parentale, deuils, difficultés socioéconomiques.

Auteur : Manque d'empathie
Rapport à la violence

Les conséquences du harcèlement

Victime Moyen et long terme	Auteur Moyen et long terme
<ul style="list-style-type: none">➤ Troubles anxio-dépressifs➤ Comportement suicidaire➤ Comportements violents➤ Troubles de la socialisation	<ul style="list-style-type: none">➤ Marginalisation➤ Comportements violents➤ Troubles de la socialisation➤ Troubles psychiques

NON AU HARCELEMENT

PAGE 7 du cahier :

Les conséquences du harcèlement à moyen et long terme :

Victime:

Troubles de la socialisation (Crainte que cela ne se reproduise : difficulté à nouer des **relations sociales**)

Fixation pathologique (sur la différence repérée par le harceleur –ex : troubles du comportement alimentaire)

Troubles anxio-dépressifs (Sentiment persistant de ne jamais être comme les autres qui fragilise à long terme **l'estime de soi** si utile dans nos sociétés de la performance et de l'individualisme. Multiplie par deux le risque de **dépression chronique** à l'âge adulte)

Comportement suicidaire

Comportements violents

Fait encourir un risque de répétition à la **génération suivante** par incapacité à parler de la violence aux enfants. Les filles victimes adultes développent des **conduites antisociales**. 75% des **SchoolShooters**(tueurs en milieu scolaire)ont été des enfants harcelés.

La durée **fait toute la gravité** (révélation en moyenne entre 4 à 6 mois après le début en élémentaire, souvent un à deux ans en collège).

Mais aussi les périodes de reprises après un arrêt (plus douloureux lorsque l'environnement a changé et que le harcèlement se reproduit)

Auteur:

Marginalisation

Comportements violents

Troubles de la socialisation

Troubles psychiques

Le harcèlement agi reste le principal facteur prédictif de **délinquance** chez les garçons :
Un harceleur ayant réalisé du harcèlement entre 13 et 16 ans à 3 fois plus de risque de
devenir délinquant à l'âge adulte.

Le harcèlement agi prédit chez les **filles** de conduites anti-sociales mais aussi anxiété et
dépression : **double peine** pour elles aussi !!

Le harcèlement agi débutant en fin d'adolescence au-delà de 16-18 ans, signe une
personnalité pathologique

DIAPO 14 (quelques chiffres)

Quelques Chiffres

Primaire

- 11% des enfants sont victimes de harcèlement.
- 5% de harcèlement sévère à très sévère.

Collège

- 10% des collégiens sont victimes de harcèlement.
- 6% de façon sévère à très sévère.

Lycée

- 2% des lycéens sont victimes de harcèlement.
- 1% de façon sévère à très sévère.

NON AU HARCÈLEMENT

Mettre en avant la maturité et l'expérience du groupe.

Mais voir avec l'effectif des lycées pour le nombre de personne qui pourraient être harcelés.

Le sentiment d'impuissance face au harcèlement est facteur de **stress**.

Chez les plus jeunes (8-12 ans), le risque de stress post-traumatique est plus grand (40%)

Conséquences transgénérationnelles:

Les auteurs ont du mal à développer des relations positives à l'âge adulte
Ils sont susceptibles de maltraiter leur compagnon et d'utiliser des punitions corporelles et des violences sur leurs enfants.

Les parents **anciennes victimes** surprotègent leurs enfants de la violence ce qui les prédisposent à devenir victime à leur tour.

Focus sur les cyberviolences



Vidéo « Liker c'est déjà harceler »



NON AU HARCÈLEMENT

PAGE 7 du cahier :

4) Le cyberharcèlement

Vidéo Liker c'est déjà harceler:

<https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/ressources/la-campagne-de-sensibilisation-2016-2017/>

USAGES DU NUMÉRIQUE CHEZ LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS:

Les 15-18 ans sont très majoritairement inscrits sur les réseaux sociaux : 92% des filles et 90% des garçons. Contre 68% et 60% pour les 11-14 ans (enquête Génération numérique 2017)

Les trois réseaux les plus utilisés sont Facebook, Snapchat et Instagram. Facebook pour les garçons et Snapchat et Instagram pour les filles.

Youtube est assez populaire avec une moyenne de 75% d'utilisateurs chez les 11-18 ans.

1. Les usages

Quels sont les principaux usages d'internet pour les enfants et adolescents?

Lorsque les élèves **recherchent des informations** sur Internet, celles-ci portent sur les devoirs pour 84 % des 15-18 ans. Les adolescents mobilisent donc Internet dans le cadre de leurs apprentissages.

45,7 % des élèves de collège et de lycée ont réalisé des **vidéos** de moments passés entre amis et 35,9 % en famille. Les images sont ensuite mises en ligne, notamment sur Facebook (45,2 %). Seuls 36 % des élèves qui ont fait des vidéos n'en ont jamais mis en ligne.

Les **photos** et **vidéos** sont souvent des mises en scène d'eux-mêmes, de leur quotidien. Les échanges (**réseaux sociaux**) portent sur la vie dans le groupe de pairs, les relations amoureuses, l'actualité.

Les jeux en ligne sont incontournables pour les loisirs.

Pourquoi les réseaux sociaux sont-ils si précieux pour de nombreux adolescents?

Ces pratiques font partie du quotidien des élèves.

Les réseaux sociaux sur Internet peuvent être considérés comme des supports narcissiques (relatif à l'admiration de soi-même : Narcisse tombe amoureux de son propre reflet et meurt de cette passion qu'il ne peut assouvir): parce qu'ils nécessitent de se créer et d'entretenir un « profil », ils permettent de se percevoir, de se mettre en scène et ont **un caractère fondateur sur le plan identitaire**.

Ils ont surtout pour rôle de faire **valider son identité par le groupe de pairs**.

La popularité sur ces réseaux est très importante pour la plupart des adolescents :

Internet est un aspect de leur vie sociale.

2. Les conséquences

A ton avis, quels sont les problématiques importantes liées à l'usage excessif d'Internet?

L'une des problématiques importantes liées à l'usage excessif d'Internet est le manque de sommeil des adolescents.

Ainsi, environ 20 % des 11-14 ans peuvent rester éveillés ou se réveillent pour aller sur Internet la nuit.

Chez les 15-18 ans, c'est le cas de 45 % des filles et 43 % des garçons.

Ce sont tout particulièrement les jeux en ligne (ou « jeu de rôle en ligne massivement multijoueur ») qui mobilisent les garçons la nuit : ces jeux rassemblent des joueurs du monde entier et ne cessent jamais.

C'est dans le cadre de ces échanges et des pratiques en ligne que peuvent émerger des conflits et la cyberviolence.

Internet peut permettre des dérives (sollicitations sexuelles non souhaitées « sextorsion », harcèlement, accès facilité à la pornographie) et des échanges de contenus violents ou humiliants (incitation à la haine, scènes de violence), inappropriés pour les mineurs (contenus à caractère sexuel...).

La publicité et les supports de communication véhiculant des stéréotypes et une vision dégradante des femmes étant très présents, ils contribuent fortement à façonner l'imaginaire et les représentations des adolescents.

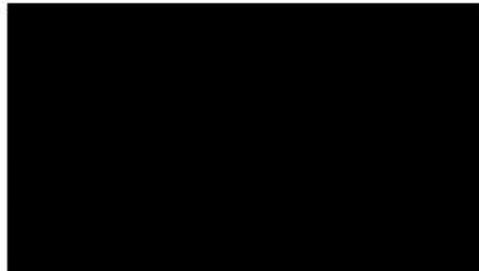
Or, 33 % des 11-14 ans et 41 % des 15-18 ans n'ont parlé à personne des contenus qu'ils ont visionnés en ligne et qui les ont choqués.

(Bas de page 7 : les bienfaits d'internet : ouverture sur la connaissance et sur le monde)

DIAPO16



Vidéo « Cassandre 2018 »



PAGE 8 du cahier :

CYBERVIOLENCES ET CYBERHARCÈLEMENT

Vidéo campagne MEN 2018-2019 -**Cassandre** :

https://www.youtube.com/watch?time_continue=1&v=l1oSY0RdK_M

1. Que sont les Cyberviolences

Avez-vous vu cette forme de violence dans le clip ?

Qui en est l'auteur ?

Propos diffamatoires et discriminatoires ou à visée diffamatoire ou discriminatoire (**diffamation**: le fait de tenir des propos portant atteinte à l'honneur d'une personne physique ou morale – **Discrimination**: vise à défavoriser une personne pour des motifs racistes, sexistes, homophobes ou autres): **OUI** La fille du terrain de basket

Propos humiliants, agressifs, injurieux. : **OUI** même personnage. On devine aussi les sms à la fin.

Divulgarion d'informations ou d'images personnelles (volées et/ou modifiées et/ou choquantes) : **OUI** par Matt, son amoureux.

Propagation de rumeurs : **OUI** Par la fille du terrain de Basket. En off, on entend le groupe qui n'intervient pas pour démentir.

Intimidations, insultes, moqueries, menaces : **OUI** par le groupe de collégien, en off, lorsque Cassandre retourne dans sa chambre, seule. On devine aussi les sms.

Incitations à la haine : **OUI** Par la fille du terrain de Basket.

Usurpation d'identité, piratage de compte : **NON**

DIAP0 17

LE CYBERHARCELEMENT

➤ Le cyberharcèlement se définit comme un acte agressif, intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée et dans la durée à l'encontre d'une victime qui ne peut pas facilement se défendre seule.

NET ECOUTE: 0800 200 000

NON AU HARCELEMENT



. Qu'est-ce que le cyberharcèlement ? Quelles sont les différences entre harcèlement et cyberharcèlement ?

Définition: Le cyberharcèlement est la répétition intentionnelle d'une ou plusieurs formes de cyberviolence, dans la durée. Il peut être le fait d'une ou plusieurs personnes, à l'encontre d'une ou de plusieurs victimes qui ne peuvent facilement se défendre seules.

Le cyberharcèlement se pratique via les téléphones portables, messageries instantanées, forums, chats, jeux en ligne, courriers électroniques, réseaux sociaux, site de partage de photographies, etc...

Que faire face à une situation de cyberharcèlement ?

- Garder des preuves (faire des captures d'écran avec son ordinateur ou le téléphone).
- En parler à une personne de confiance.
- Faire un signalement en ligne pour arrêter la diffusion du contenu inapproprié (les réseaux sociaux proposent de signaler de manière anonyme un contenu ou un utilisateur abusif)
- Porter plainte si cela s'avère nécessaire (la nouvelle loi de 4 août 2014 reconnaît le harcèlement moral comme un délit, dont la manifestation via outils numériques est un élément aggravant).

Numéro de l'association Net écoute 0800 200 000

La principale différence avec le harcèlement classique réside dans les trois caractéristiques spécifiques aux cyberviolences,

SPECIFICITES DES CYBERVIOLENCES

➤ **Dissémination rapide:** un seul « clic » permet de toucher plusieurs centaines de personnes

➤ **Anonymat:** favorise le sentiment d'impunité

➤ **Limite temporelle:** à toute heure du jour ou de la nuit. Pas de droit à l'oubli et pas de maîtrise de la diffusion.



NON AU HARCELEMENT

PAGE 9 du cahier :

Les trois spécificités des cyberviolences

Dissémination rapide: les outils numériques comportent la possibilité **d'une dissémination très rapide de l'information**. Une diffusion massive : un seul « clic » ou « partage » permet de toucher plusieurs centaines de personnes. C'est instantané et rapide.

Anonymat: **l'anonymat, facilité en ligne ou derrière un écran, favorise le sentiment d'impunité** ou diminue la conscience des conséquences de ses actes ; il peut également rendre difficile l'identification de l'auteur. L'anonymat est favorisé par l'utilisation des pseudos. **La dématérialisation ne favorise pas l'empathie.**

Limite temporelle: les cyberviolences n'ont pas de limite temporelle : elles peuvent s'exercer **à toute heure du jour ou de la nuit**. Une amplitude horaire de nuisance importante favorisée par le fait que les élèves sont en permanence connectés. La dimension « dedans/dehors » n'existe plus.

Il reste des traces numériques (une photo publiée peut demeurer très longtemps sur Internet). C'est l'absence du **droit à l'oubli** : un contenu diffusé sur le net n'est plus maîtrisé et peut resurgir à tout moment.

L'auteur lui-même, une fois les agressions publiées sur la toile, **ne peut maîtriser la diffusion des contenus.**

LE CYBERSEXISME

- Les faits de cybersexisme se caractérisent par une double invisibilité: parce qu'ils se situent dans la sphère numérique, qui échappe aux adultes, et parce qu'ils prennent racine dans le sexisme ordinaire, souvent banalisé ou minimisé.



NON AU HARCELEMENT

3. Cybersexisme

**Comment le groupe réagit-il à la photo ? Pourquoi ?
Les garçons et les filles réagissent-ils de la même manière ?**
Moquerie, montre du doigt, Ostracise Cassandra.

Comment réagit Cassandra ?
Isolement, dépit. Point de rupture entre Cassandra et la réalité.

Quelles sont les conséquences pour Cassandra de la diffusion de cette photo intime ?
Sentiment d'abandon, de trahison, d'injustice, tristesse. Mauvaise image d'elle-même, honte... refus de vivre.

PAGE 10 du cahier :

Quelle image d'elle cela renvoie-t-il au groupe ?
Fille facile, indigne. Non fréquentable.

Les conséquences pour Matt sont-elles les mêmes ?
Moins graves, mais pas bonne non plus. On le voit triste devant les casiers. Il est impuissant, il a perdu tout pouvoir et tout contrôle de la situation.

Définition:

Les faits de cybersexisme se caractérisent par une double invisibilité: parce qu'ils se situent dans la sphère numérique, qui échappe aux adultes, et parce qu'ils prennent racine dans le sexisme ordinaire, souvent banalisé ou minimisé.

4. Conséquences des cyberviolences:

Solitude, tristesse, anxiété, dépression, sentiment de persécution et d'insécurité, baisse de l'estime de soi.

L'agression est disséminée et amplifiée du fait de son caractère numérique.
Les élèves victimes de cyberviolences décrochent plus rapidement car certaines formes d'agressions, telles que le revenge porn, le slutshaming ou d'autres diffusions d'informations intimes ont un effet dévastateur sur l'estime de soi de la victime et son statut au sein du groupe de pairs.

DIAPO 20

CE QUE DIT LA LOI

- Injure: 750 € (injure non publique sexiste) à 1 an d'emprisonnement et 45 000€ (injure sexiste)
- Usurpation d'identité: 1 an d'emprisonnement et 15 000€
- Diffamation: 750€ (non publique sexiste) à 1 an d'emprisonnement et 45 000€ (sexiste)
- Harcèlement moral et sexuel: 2 à 3 ans d'emprisonnement et de 30 000€ à 45 000€
- Diffusion d'image de violence: 5 ans d'emprisonnement et 75 000€
- Revanche pornographique: 2 ans d'emprisonnement et 60 000€
- Menace de mort, de viol: 450€ et jusqu'à 7 ans de prison et 100 000€
- Incitation à la haine, à la discrimination ou à la violence: 1500€ (non publique, non sexiste) à 1 an d'emprisonnement et 45 000€ (sexiste)
- Provocation au suicide: 3 ans d'emprisonnement et 45 000€

NON AU HARCELEMENT



PAGE 11 du cahier :

ZOOM sur les aspects juridiques

«Le fait de harceler une personne par des propos ou comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de vie se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende lorsque ces faits ont causé une incapacité totale de travail inférieure ou égale à huit jours ou n'ont entraîné aucune incapacité de travail. Les faits mentionnés au premier alinéa sont punis de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende : 1°Lorsqu'ils ont causé une incapacité totale de travail supérieure à huit jours ;2°Lorsqu'ils ont été commis sur un mineur de moins de quinze ans ;3°Lorsqu'ils ont été commis sur une personne dont la particulière vulnérabilité, due à son âge, à une maladie, à une infirmité, à une déficience physique ou psychique ou à un état de grossesse, est apparente ou connue de leur auteur ;4°Lorsqu'ils ont été commis par l'utilisation d'un service de communication au public en ligne.

Les faits mentionnés au premier alinéa sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende lorsqu'ils sont commis dans deux des circonstances mentionnées aux 1° à 4°.»

PAGE 12 du cahier :

JUSTICE DES MINEURS :

Un mineur peut-il être condamné comme un adulte?

Oui, s'il est capable de discernement (>10 ans) avec aménagement de peine

Existe-t-il des différences en fonction de l'âge des mineurs?

10-13 ans : sanctions éducatives

13-16 ans : + moitié de la peine

16-18 ans : idem, sauf récidive

Un mineur peut-il être condamné à une peine de prison ?

Oui, si récidive. Sinon, placement dans une structure de mesure éducative.

Un mineur peut-il être condamné à une amende?

Oui, la moitié de celle des adultes.

DIAPO 21

ACTIONS DES AMBASSADEURS

- **SENSIBILISER**
 - Les ambassadeurs sont mobilisables dans les écoles, collèges et lycées pour mener des sensibilisations à partir de support qu'ils auront préparé.

- **SE MOBILISER** Les ambassadeurs ont des projets pour leurs établissements:
 - Cellule de veille dans les lycées, surveillance des réseaux sociaux, déjeuner-débats...
 - Organisation de rencontres, autour d'un livre, d'un film...
 - Réalisation d'une capsule vidéo ou affiche, participation au concours NAH,
 - Création d'objets de communication, badge, flyers, organisation d'une semaine dédiée...
 - Participation aux journées portes-ouvertes (stand)
 - Création de jeu, de quizz (avec Kahoot par exemple)
 - Théâtre sous forme de saynètes, spectacle, escape game, jeux de rôles...

NON AU HARCELEMENT

PAGE 12 du cahier :

4 axes : Sensibiliser, prévenir, former, prendre en charge.

Personnes ressources : Référents, AS, Inf, CPE, EMS...

Concours NAH

OUTILS POUR AGIR

- Cadre général pour animer un groupe : sur une séance de 55 minutes
- Animer un groupe à partir d'une AFFICHE d'une PHOTO, d'un DESSIN
- Animer un groupe à partir d'une VIDEO
- Animer un groupe : LE BLASON
- Animer un groupe : LE PHOTOLANGAGE
- Animer un groupe : LE REMUE-MENINGES (ou BRAINSTORMING)
- Animer un groupe : LE THEATRE FORUM

NON AU HARCÈLEMENT

Présentation des outils pour animer une séance de sensibilisation auprès d'élèves.

Présentation du cadre général pour animer un groupe.

Présentation du Théâtre forum : répartition en groupe, par établissement.